



**Municipalité de la  
Commune de Duillier**

**Préavis No 03/2019  
au Conseil Communal**

**Demande d'un crédit d'investissement de CHF 426'000.- destiné à financer le remplacement de la conduite d'eau sous pression et défense incendie sur le chemin de Panlièvre, entre le chemin de Plaisance et le chemin de Valire.**

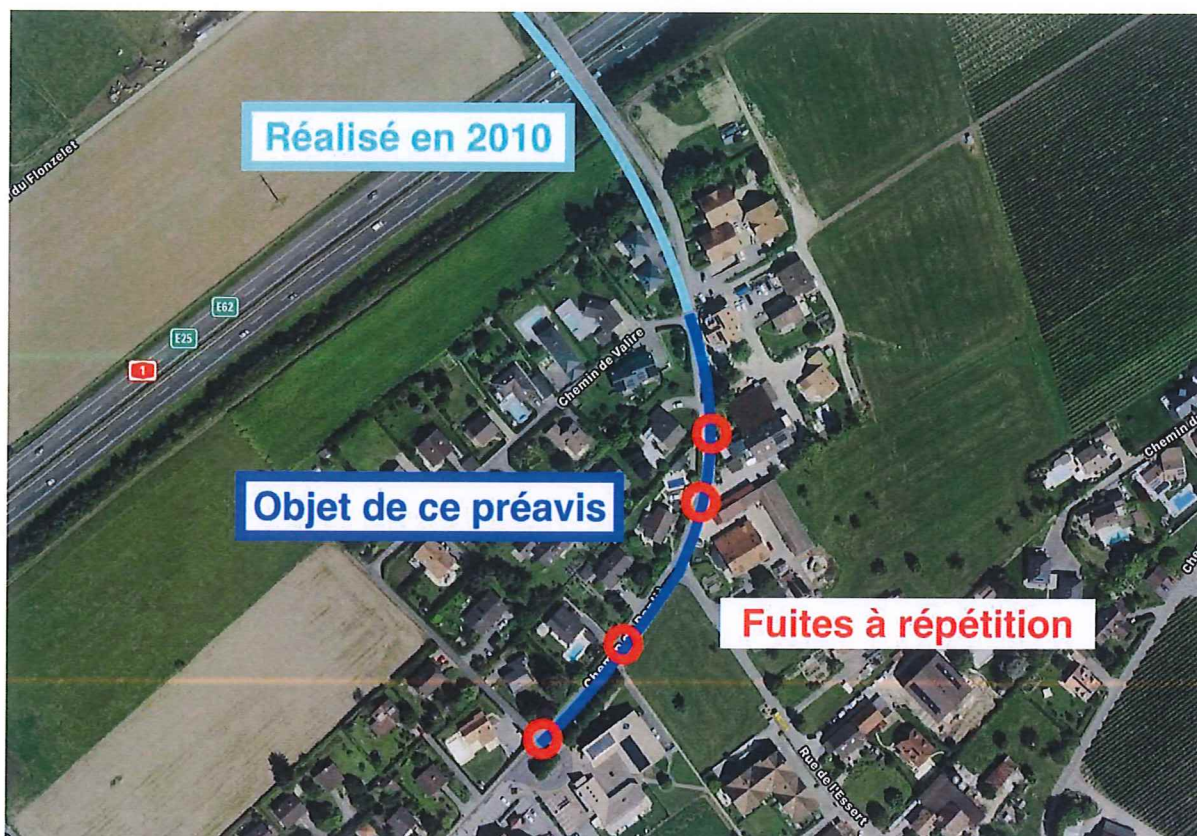
Délégué municipal  
Monsieur Claude Bosson

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. PREAMBULE

---

La conduite d'eau sous pression et défense incendie située dans le chemin de Panlièvre, entre les carrefours avec le chemin de Plaisance et le chemin de Valire, est relativement ancienne et pose passablement de problèmes suite à de nombreuses fuites à répétition.



De plus, cette conduite est une conduite stratégique. En effet, l'alimentation en eau de boisson et de défense incendie de la Commune de Duillier se fait par la conduite DN 300 réalisée en 2010, reliant le village de Duillier depuis le carrefour avec le chemin de Valire jusqu'au réservoir du Petit-Bois, propriété du SIAEP situé sur les hauts de la Commune de Coinsins. Des problèmes sur la conduite concernée par le projet entraînent à chaque fois des problématiques pour l'approvisionnement en eau et la sécurité incendie sur la Commune de Duillier, nécessitant de recourir aux liaisons de secours avec la SAPAN et les SI Nyon.

Signalons encore que les conduites actuelles en DN 100 entre le chemin de Plaisance et la rue de l'Essert et de DN 200 entre la rue de l'Essert et le chemin de Valire ne sont plus suffisantes. Le PDDE (Plan Directeur de la Distribution de l'Eau) prévoit l'augmentation de ces diamètres à un DN 250 afin d'assurer les pressions et débits nécessaires à la défense incendie sur le territoire du village.

Au vu de ces différents éléments, la Municipalité de Duillier a mandaté le bureau Bovard & Nickl SA de Nyon afin d'étudier la mise en conformité de ladite conduite, projet qui fait l'objet du présent préavis.

## 2. PROJET

---

Le projet prévoit le remplacement de la conduite en acier DN 200 et fonte DN 100 par une conduite en fonte DN 250 au chemin de Panlièvre, entre le chemin de Plaisance et le chemin de la Valire. La conduite en fonte DN 250 est, aussi dans le cadre de ce projet, remplacée sur le début de la rue de l'Essert pour permettre de ne pas rouvrir le carrefour dans le cadre d'un futur projet.

Le présent projet prévoit également la remise à neuf de la BH n° 24 sise au carrefour entre le chemin de Panlièvre et la rue de l'Essert.

Grâce à ce projet et à la mise en place de vannes de réseau supplémentaires, qui seront posées à chacun des 3 carrefours, il sera dès lors facile dans le futur de procéder à des coupures d'eau sans entraver l'alimentation et la défense incendie du village.

Concernant le tracé de cette nouvelle conduite, il a été décidé de la réaliser le plus possible du côté Lac du chemin pour permettre, dans le futur, la réalisation d'un nouveau collecteur d'eaux claires au centre du chemin. Ce tracé implique donc la suppression temporaire des places de stationnement le long du chemin de Panlièvre et la réalisation d'un nouveau marquage en fin de chantier.

Un contact sera bien évidemment pris avec les différents services, tel que SEIC, Swisscom et SI Nyon, afin de connaître leur intention de profiter de l'ouverture des fouilles pour améliorer ou compléter leurs équipements. De plus, les travaux se situant près de l'arrêt de bus situé devant la salle de Municipalité, ils devront être coordonnés avec les responsables des bus pour en garantir la bonne circulation.

## 3. ASPECT FINANCIER

---

Le budget, établi par notre mandataire, est basé sur les prix de soumissions récentes pour des travaux similaires. Il peut se résumer de la manière suivante :

1.	Travaux de génie civil	187'200.-
2.	Travaux d'appareillage	140'000.-
3.	Travaux de marquage	4'800.-
4.	Honoraires pour étude et direction des travaux	30'800.-
5.	Divers et imprévus	32'700.-
Total des travaux HT		395'500.-
TVA 7.7 % (arrondie)		30'500.-
<b>Total du budget à prévoir</b>		<b>CHF 426'000.-</b>

---

#### 4. CONCLUSION

---

Au vu des éléments ci-dessus, et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE DUILLIER

- vu le préavis municipal No 03/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 426'000.-** destiné à financer le remplacement de la conduite d'eau sous pression sur le chemin de Panlièvre, entre le chemin de Plaisance et le chemin de la Valire,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet,
- vu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- ouï les conclusions des rapports des deux commissions précitées
- attendu que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DECIDE

1. d'adopter le préavis municipal No 03/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 426'000.-** destiné à financer le remplacement de la conduite d'eau sous pression sur le chemin de Panlièvre, entre le chemin de Plaisance et le chemin de la Valire ;
2. d'accorder un crédit d'investissement de **CHF 426'000.-**
3. d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.
4. de financer cette opération par la trésorerie courante.
5. d'amortir cet investissement sur 30 ans.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 29 avril 2019, pour être soumis au Conseil communal de Duillier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Jacques Mugnier



La Secrétaire



Laurence Bodenmann